

# Paris Ouest La Défense

## Qu'est-ce que la métropole du Grand Paris (MGP) ?

C'est un établissement public créé au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il regroupe la Ville de Paris et les communes des Départements des Hauts-de-Seine, du Val de Marne, et de la Seine-Saint-Denis.

Organisée en territoires, concentrant chacun au moins 300 000 habitants



## À quoi sert ce découpage ?

Il permet aux communes une mutualisation de leurs moyens financiers, humains et logistiques, encourageant l'émergence d'une ingénierie à haute valeur ajoutée. L'objectif est de s'inscrire dans un projet de coopération partagée au service des communes et de leurs habitants.

**Cette métropole rassemble 12 territoires + Paris au total 131 communes**

**7 millions d'habitants**

## Comment est composé notre territoire ?

Un total de **565 583** habitants



Source : Insee

## Comment est gouverné notre territoire ?

Par des conseillers territoriaux élus au sein des conseils municipaux

Notre territoire compte

**90** conseillers territoriaux

issus des

**11** communes

## Quelle gouvernance pour la métropole ?

Le conseil métropolitain est composé de

**209**

membres élus avec un minimum d'un représentant par commune

Notre territoire est représenté par

**14** élus

désignés au sein des conseillers communaux

## Quelles compétences pour notre territoire ?

**3** compétences sont partagées avec la métropole



Action sociale territoriale



Assainissement et eau



Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial



Gestion des déchets et assimilés



Plan climat-énergie



Plan local d'urbanisme



Politique de la ville



Aménagement de l'espace urbain



Développement économique



Habitat